



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris par des canaux divers le décès en couches de Madame LAINE Ornella.

Ce décès de plus, vient s'ajouter à la longue liste de décès maternels évitables enregistrés dans notre pays malgré les efforts des autorités publiques qui ont fait de l'amélioration de la santé maternelle, néonatale et infantile une priorité, et de l'accès universel aux soins un objectif à atteindre dans de meilleurs délais. Nous nous inclinons devant la mémoire de cette dernière ainsi que celle de toutes les femmes qui ont perdu la vie en venant la donner dans nos formations sanitaires. Nous nous unissons à la douleur des familles qui pleurent leurs filles, sœurs, mères, épouses ou amies et nous témoignons à toutes, notre compassion.

Dans le but de participer activement et en toute responsabilité aux efforts du gouvernement pour réduire les décès maternels dans notre pays, les organisations des professionnels de la santé, signataires de ce communiqué de presse à savoir :

- Ordre National des Médecins du Togo (ONMT)
- Syndicat des Praticiens Hospitaliers du Togo (SYNPHOT)
- Association des Sages Femmes du Togo (ASSAFETO)
- Société des Gynécologues et Obstétriciens du Togo (SGOT)

Décident de mettre en place, ce 22 octobre 2021, une commission mixte d'expertise dont le travail, durant un trimestre, sera d'analyser les circonstances du décès de Madame LAINE Ornella mais aussi d'autres cas dont les membres ont connaissance afin de mieux situer les responsabilités et de formuler des propositions concrètes d'amélioration de notre système de santé.

En attendant les conclusions de ladite commission, nous demandons :

- à la population de maintenir sa confiance en notre système de santé et aux professionnels de santé qui font souvent de leur mieux dans des conditions difficiles
- au personnel soignant le calme, le savoir être et le professionnalisme dans la prise en charge des patients ou des bénéficiaires de leurs services
- aux autorités administratives et politiques, la poursuite des efforts en vue de l'amélioration continue de notre système de santé.

Lomé, le 22 octobre 2021

Pour L'ONMT

Pour le SYNPHOT

Pour l'ASSAFETO

Pour le SGOT

Le vice-président

Le secrétaire général

La présidente

Le président

Dr AMETITTOVI

Dr TSOLENYANOU

SF ADANDOGOU-D'ALMEIDA

Dr AMADOTO